

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 16/09/2019 de ou 17/10/2019 à 17 heures 20 H

Observations de M⁽¹⁾

Samedi le 21/09/2019 de 9 H à 12 H

Concernant l'ER WIN 16 à WINGERSHEIM, je demande la suppression de cet ER sur les parcelles 225 et 224. pour les raisons suivantes :

- présence d'un fort dénivelé Ascendant d'ouest en est et débouchant sur un "cul de sac"
- le dénivelé est également très présent dans le sens de la largeur de la voirie (Nord-Sud) en raison de nombreux talus et arbres fruitiers aux abords de la voirie notamment.
- Cette voirie n'étant pas ou peu matérialisée, il s'agit en réalité d'une bande empiétée ou il est très difficile de circuler en auto par exemple.

D'autre part, l'intent des parcelles desservies par ce futur emplacement Réservé m'intéresse fortement : le chemin d'exploitation actuel permet de desservir 3 maisons d'habitations par l'arrière de leur jardin, il traverse une zone Nv et n'est donc utile que pour desservir des verges, potagers, prairies ou champs.

En date du 12 MARS 2019, j'avais interrogé la CCP2 sur les raisons de cet EMPLACEMENT RÉSERVÉ, on m'avait alors répondu qu'il s'agissait d'une erreur matérielle et que l'ER WIN 16 pouvait être supprimé sur les parcelles 225 et 224. (cf. mail joint).

PJ : mail échangés avec la CCP2, extrait des plans cadastrés reçus de la CCP2, photos prises depuis le terrain.

Merci à vous !

Parcelle 225 - ER WIN 16